

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt sept septembre deux mille dix neuf à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 37
DATE DE LA CONVOCATION	20/09/2019
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	04/10/2019

OBJET :**Acquisition d'une sculpture d'Eric Di Fruscia****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , M. François DAROUX , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Bénédicte FEROTIN , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Catherine ASSO , M. Daniel GALLAND , Mme Françoise DUSSERRE , M. Maurice MARCHETTI , Mme Sarah PHILIP , M. Francis ZAMPA , Mme Raymonde EYNAUD , Mme Monique PARA , Mme Aïcha-Betty DEGRIL , M. Pierre PHILIP , Mme Véronique GREUSARD , Mme Chantal RAPIN , Mme Christiane BAR , M. Jean-Louis BROCHIER , M. Gil SILVESTRI , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUN , M. Jérôme MAZET , M. Stéphane ROUX , Mme Evelyne COLONNA , M. Jean-Michel MORA , M. Alexandre MOUGIN , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Ginette MOSTACHI , M. Joël REYNIER , Mme Isabelle DAVID , M. Guy BLANC , M. François-Olivier CHARTIER , M. Pierre-Yves LOMBARD , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Christophe PIERREL , Mme Vanessa PICARD

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Martine BOUCHARDY procuration à Mme Véronique GREUSARD, M. Vincent MEDILI procuration à M. François DAROUX, M. Claude BOUTRON procuration à M. Jérôme MAZET, M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Elodie BRUTINEL LARDIER procuration à Mme Ginette MOSTACHI

Absent(s) :

Mme Elsa FERRERO

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Depuis 2013, la Ville de Gap propose durant la période touristique estivale un parcours artistique en centre ville : "A ciel ouvert ...!". L'édition 2019, a présenté différents artistes à travers un parcours d'oeuvres singulières d'une grande diversité de forme et de matière.

Au détour des places du centre ville, les oeuvres de Gérard Boisard, Parwin Ravan, Pascal Ragoucy, Eric Di Fruscia, Maria Siri, Paul-Aimé Brochier, Thierry Gall, Thierry Ollagnier, Christian Paput, Nicolas Truffaut ont ainsi pu être découvertes tout l'été.

Lors des éditions précédentes, des sculptures avaient été acquises pour être exposées de manières permanentes et agrémenter les espaces publics de la ville de Gap.

Cette année, l'oeuvre de bronze de 5 mètres de hauteur installée au Square Voltaire très appréciée du public, s'est très naturellement intégrée au site. Il est apparu intéressant d'en faire l'acquisition afin de mettre en valeur cet espace récemment rénové. Le sculpteur, Eric Di Fruscia, est un ferronnier d'art et sculpteur de métal, dont l'atelier " Di Design " est situé au coeur de la provence verte à Cotignac.

Cette acquisition permettra de profiter d'un nouvel espace artistique en coeur de ville.

Le montant de l'oeuvre choisie est évalué à 5 500 € TTC.

Décision :

Je vous propose aujourd'hui, sur avis favorables de la Commission Culture et de la Commission des Finances réunies respectivement le 17 et 18 septembre 2019 :

Article unique : d'autoriser M. le Maire à signer l'acte d'achat de la sculpture.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 42

Le Maire

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 07 OCT. 2019

Affiché ou publié le : 07 OCT. 2019